

# Isle-sur-la-Sorgue : le calendrier de réouverture de la piscine municipale



**Fermée depuis plusieurs mois, la piscine municipale de l'Isle-sur-la-Sorgue s'apprête à rouvrir ses portes pour le plus grand plaisir des familles, des nageurs passionnés et des associations. Le plan de réouverture de l'équipement se dessine en 3 phases :**

**Jusqu'au 9 juin.** La piscine est interdite aux adultes, elle est réservée aux publics scolaires dans le cadre de l'initiation à la nage avant l'été et aux licenciés mineurs pour une pratique encadrée.

**À partir du 9 juin.** Lundi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mardi et jeudi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; mercredi : 12h-13h30 et 16h-18h30 ; vendredi : 12h-13h30 et 16h30-18h30 ; samedi : 12h-13h30 et 14h-16h ; dimanche : 9h-10h15 et 10h30-11h45.



Ecrit par Echo du Mardi le 7 juin 2021

Ces créneaux sont accessibles dans le respect du protocole sanitaire, en respectant une jauge maximale de 32 personnes par créneau et en s'inscrivant préalablement en ligne sur [www.islesurlasorgue.fr/mes-rendez-vous-en-ligne](http://www.islesurlasorgue.fr/mes-rendez-vous-en-ligne)

**À partir du 1er juillet.** Ouverture du lundi au dimanche, de 10h à 19h sans interruption, sur bassins intérieur et extérieur et sans réservation, en respectant une jauge de 350 personnes en instantané.

L.M.